

MAIRIE
DE
GRAMONT
82120

Té: 05/63/94/09/88

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 août 2014

L'an deux mille quatorze, le 27 août à 21 heures 00, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur TRIFFAULT Claude, Maire, salle de la Mairie.

Présents: M. BORDES Denys, Mme BORDES Stéphanie, M. CORBIERES Bernard, M.DONNET Christian, Mme FAISANT Isabelle, Mme GUYON LE BOUFFY Hélène, M. SERRES Christian, Mme VILLADIEU Claudine, Mme WINGTAN Véronique.

Absente Excusée : Mme CANDELON Pierrette

Pouvoirs :
Madame FAISANT Isabelle été élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

1° Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal :

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L2122-22) permettent au Conseil Municipal, dans un souci de réactivité, de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Le Conseil Municipal après délibération décide (selon les votes détaillés ci-après), pour la durée du présent mandat, de confier au Maire les délégations suivantes :

Avec :

1 Voix contre, 10 voix Pour et 0 Abstention :

De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

Avec :

1 Voix contre, 10 voix Pour et 0 Abstention :

De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes

Avec :

0 Voix contre, 10 voix Pour et 1 Abstention :

De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières

2 : Projet Global de rénovation énergétique des trois logements communaux et demande de subvention :

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de grosses réparations dans les locaux communaux de la Poste, de la Mairie et de L'Ancienne Ecole. Il présente un projet global de réhabilitation énergétique réparti sur les exercices budgétaires 2015 et 2016.

Au stade actuel, le montant des travaux est estimé à 60 411,56 € HT soit 70 034,38 € TTC.

Il précise que ce projet pourrait faire l'objet de subventions de la part du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, du Conseil Général de Tarn et Garonne et au titre de la réserve parlementaire.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet global de réhabilitation énergétique des trois logements communaux
- Approuve le montant estimatif des travaux, s'élevant à 60 411,56 € HT soit 70 034,38 € TTC
- Sollicite auprès du Conseil Régional Midi-Pyrénées, du Conseil Général de Tarn et Garonne et au titre de la Réserve Parlementaire, une subvention au taux le plus élevé possible,
- Sollicite l'autorisation de préfinancer les projets sans attendre la décision portant attribution des subventions,
- Autorise monsieur le Maire à signer tout acte et document conséquence des présentes.

3 : Contrat d'entretien des pompes à chaleur de la Salle des Fêtes :

Monsieur le Maire informe qu'il a contacté l'Entreprise ROUILLES SARL, afin de lui demander un devis pour un contrat d'entretien des pompes à chaleur de la salle des fêtes. Monsieur le Maire va renégocier la proposition de contrat et la mouture définitive sera présentée lors d'une prochaine séance.

4 : Mise aux normes électrique des édifices publics suite à la vérification SOCOTEC :

Selon le procès-verbal de vérification des installations électriques établi par l'entreprise agréée SOCOTEC, les édifices publics de la commune présentent plusieurs dysfonctionnements. Aussi Monsieur le Maire indique qu'il va faire procéder aux travaux de mise aux normes puisque cela engage la responsabilité de la Mairie en cas d'incident électrique. Le montant total des travaux s'élève à 1344 € TTC.

5 : Motion de soutien aux demandes portées par l'AMF :

Après lecture de la proposition de motion présentée par l'AMF, concernant la baisse des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal ne souhaite pas se prononcer.

6 : Renouvellement du contrat de Monsieur BENECH Daniel :

Monsieur le Maire indique que le CDD de Monsieur BENECH arrive à son terme le 31 Octobre 2014. Monsieur BENECH ayant plus de six années consécutives de services auprès de la commune de GRAMONT, son contrat s'il est renouvelé, le sera automatiquement sous la forme d'un CDI, comme l'obligent les règles de la fonction Publique Territoriale.

Dans l'hypothèse où Monsieur BENECH Daniel serai d'accord pour continuer ses fonctions de carillonneur, le Conseil Municipal est favorable à la transformation de son contrat en CDI.

Après contact avec Monsieur BENECH, les délibérations formelles seront prises lors du prochain conseil.

7 : Départ à la retraite de Monsieur BONAVENTURE Christian et prime de départ :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Christian BONAVENTURE, agent technique de la commune, a demandé à faire valoir ses droits à la retraite au 31 Août prochain.

Monsieur le Maire a donc signé son arrêté de mise en retraite à partir du 31 Août 2014. Cependant, il resterait à ce jour, à Monsieur BONAVENTURE 3 semaines de congés non pris pour l'année 2014. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas retarder le départ en retraite de Monsieur BONAVENTURE et de lui verser l'équivalent de ces trois semaines de congés sous forme de prime de départ.

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération, le Conseil Municipal :

- valide l'octroi d'une prime de départ à la retraite de 247,20 €.
- Autorise monsieur le Maire à signer tout document conséquence des présentes.

8 : Suite à donner à l'emploi d'Adjoint Technique :

Le poste d'Adjoint Technique étant désormais vacant, Monsieur le Maire indique qu'il convient de voir comment faire pour assurer l'entretien des espaces verts.

Durant les six prochains mois, c'est la brigade verte qui assurera les plus gros travaux d'entretien et de tonte.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur BONAVENTURE souhaiterait savoir si la commune pourrait le re-employer en activité accessoire une fois le délai obligatoire de 6 mois de carence passé.

La question est soumise au Conseil Municipal.

Après un long débat, le Conseil Municipal demande que Monsieur le Maire s'entretienne avec Monsieur BONAVENTURE en lui indiquant que si re-emploi il y a, celui-ci devra répondre à un planning de tâches précises à réaliser.

La question reste donc en suspens.

QUESTIONS DIVERSES :

Mise en peinture de la Bibliothèque : Le devis reçu étant très élevé, d'autres entreprises vont être consultées.

La séance est levée à 23h30

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 27/08/2014 :

- *Délibération N° 2014-27/08-01 : Projet Global de rénovation énergétique des trois logements communaux et demande de subvention*
- *Délibération N° 2014-27/08-02 : Départ à la retraite de l'Agent Technique : Monsieur BONAVENTURE et prime de départ.*
- *Délibération N° 2014-27/08-03 : Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal*

Signatures Membres du Conseil Municipal :

TRIFFAULT Claude	MAIRE	
BORDES Denys	1er Adjoint	
FAISANT Isabelle	2ème Adjoint	
VILLADIEU claudine	3ème adjoint	
BORDES Stéphanie	Conseiller	
CANDELON Pierrette	Conseiller	Absente Excusée
CORBIERES Bernard	Conseiller	
DONNET Christian	Conseiller	
GUYON LE BOUFFY Hélène	Conseiller	
SERRES Christian	Conseiller	
WINGTAN Véronique	Conseiller	